



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet de la Préfète  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle*

17/01/2017

**Grand froid : le point en Côte-d'Or  
sur la mise en œuvre du dispositif départemental de prévention  
et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid**

Tout au long de l'année, le dispositif AHI (accueil hébergement insertion) est organisé pour répondre aux besoins des personnes isolées et familles sans domicile fixe ou en rupture d'hébergement.

Aux côtés des places de logement adapté et d'hébergement d'insertion, **ce sont 467 places pérennes d'hébergement d'urgence qui sont mobilisées sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.**

Le dispositif de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux des vagues de froid est activé du 1er novembre au 31 mars de l'année suivante, avec **83 places d'hébergement mobilisables, dont 11 en période de grand froid. Outre ces capacités d'hébergement, une halte de nuit permet la mise à l'abri de 15 personnes de 22 h à 7 h. En période de grand froid, la capacité de cette halte est portée à 18 places.**

L'orientation vers les dispositifs d'hébergement et la halte de nuit se fait via le n° d'urgence 115, accessible 24h/24.

Ce dispositif est dimensionné selon les besoins et permet de répondre globalement à la demande d'hébergement en Côte-d'Or. En effet, **nous n'observons aucun refus d'orientation vers une structure d'hébergement.**

**Particulièrement en cette période de grand froid, Christiane Barret, Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté, Préfète de la Côte-d'Or, souhaite que chaque personne qui en exprime la demande, dispose d'un hébergement la nuit.**

**Quels réflexes adopter en cas de grand froid ?**

**Les risques**

Le grand froid diminue les capacités de résistance de l'organisme et peut tuer indirectement en aggravant des pathologies déjà présentes. Les personnes en bonne santé peuvent aussi éprouver les conséquences du froid, notamment celles qui exercent un métier en extérieur.

**Les personnes à risque**

- **Les personnes âgées** : la diminution de la perception du froid, de la performance de la réponse vasculaire, l'altération des vaisseaux, la diminution de la masse musculaire rendent les personnes âgées vulnérables au froid. Plus encore, les personnes âgées ayant des troubles car-

diaques, une insuffisance respiratoire, une difficulté à faire face aux activités de la vie quotidienne ou souffrant de maladie d'Alzheimer ou apparentées sont à risque.

- **Les nouveau-nés et les nourrissons** : leur capacité d'adaptation aux changements de températures n'est pas encore aussi performante que celle d'un enfant ou d'un adulte pour lutter contre le froid. De plus, les petits n'ont pas une activité physique spontanée suffisante pour se réchauffer et ne peuvent pas signaler qu'ils ont froid.
- **Les personnes à mobilité réduite**, les personnes en situation de grande précarité, les personnes non conscientes du danger
- **Les personnes souffrant de certaines maladies chroniques** telles que : insuffisance cardiaque, angine de poitrine, insuffisance respiratoire, asthme, diabète, troubles neurologiques...
- **Les sportifs**

### **Comment prévenir les risques ?**

- Préparez l'équipement nécessaire (médicaments, papiers d'identité, lampe de poche etc.), détaillé dans le Guide de préparation aux situations d'urgence.
- Afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone, vérifiez le bon état de marche de votre installation de chauffage, ne bouchez pas les aérations et en cas d'utilisation de groupes électrogènes, veillez à respecter les consignes d'utilisation et à les placer à l'extérieur du bâtiment. Il est recommandé de ne pas utiliser de chauffage d'appoint en continu.
- Faites-vous connaître auprès des services municipaux qui ont des équipes d'aide et de secours prêtes à vous venir en aide.
- Prévoyez de l'eau et des produits alimentaires ne nécessitant pas de cuisson (risque de gel des canalisations ou de coupure d'électricité).

### **Agir en cas de grand froid**

En période de froid extrême, restez chez vous autant que possible et redoublez de prudence si vous devez absolument sortir :

- Evitez de vous déplacer, à pieds ou en voiture, particulièrement les enfants et les adultes de plus de 65 ans.
- Même en bonne santé, limitez les efforts physiques et les activités à l'extérieur. Le froid demande des efforts supplémentaires au corps, notamment au cœur.
- Nourrissez-vous convenablement ; ne consommez pas d'alcool : l'ébriété fait disparaître les signaux d'alerte liés au froid.
- Maintenez la température ambiante de votre domicile à un niveau convenable d'environ 19 degrés.
- Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone, faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations, ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.

### **Si vous devez impérativement sortir**

- Adaptez votre habillement : couvrez les parties du corps les plus sensibles au froid : les pieds, les mains, le cou et la tête. De bonnes chaussures permettent d'éviter les chutes.
- Evitez de sortir le soir, il fait plus froid.
- Si vous devez utiliser votre voiture : prenez une couverture, un téléphone et des médicaments au cas où votre véhicule serait bloqué par la neige.
- Si vous remarquez une personne sans abris ou en difficulté dans la rue appelez le 15.

### **Si vous êtes obligés de sortir avec un nourrisson ou un enfant :**

- Habillez-le chaudement et couvrez-le le plus possible.
- Transportez de préférence votre enfant dans les bras, dans un landau ou une poussette afin qu'il puisse bouger régulièrement.

### **En cas d'hypothermie ou de gelures**

Il est important de reconnaître chez une personne exposée au grand froid les signes annonciateurs de l'hypothermie (température inférieure à 35°C, somnolence, fatigue, baisse de la force musculaire, frissons et grelottements, pertes d'équilibre, maladresse...) ou de gelures (décoloration de la peau, apparition de taches blanchâtres, sensation de douleur ou de brûlure puis d'engourdissement...). Il peut

exister un risque important voire mortel pour sa santé, c'est pourquoi il faut prévenir rapidement un médecin ou appeler le centre 15 (SAMU).